

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 21 MARS 2011**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

◇◇◇◇

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 10 MARS 2011 s'est réuni le LUNDI 21 MARS 2011 à 20h 30, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Bernard GASNOS, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

◇◇◇◇

PRESENTS : M. Patrick ALDAITZ, M. Gérard AUBRUN, M. Gilles BATTAIL, M. Jacques BAUMANN, M. Claude BERTRAND, M. Christian BLANQUET, M. Noël BOURSIN, Mme Danielle BOUTIER, M. Richard BRUN, M. Pierre CARASSUS, Mme Monique CONSTANT, M. Michel CULERIER, M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Michel DREANO, Mme Viviane DRUART, M. Bernard GASNOS, M. Christian GENET, M. Jean GONET, M. Gérard HERITIER, M. Pierre HERRERO, M. Laurent HUARD, M. Denis JULLEMIER, Mme Jeannine KOWALCZYK, M. Thierry LE CORRE, M. Michel LE MAOULT, M. Gérard LE MEUR, M. Jean-Pierre LEGRAND, M. Jacques LELOUP, M. Dominique LENTZ, M. Xavier LUCIANI, M. Anselme MALMASSARI, M. Jean-Louis MASSON, M. Kadir MEBAREK, Mme Colette MELOT, M. Christian METIER, M. Michel MICHALLET, M. Gérard MILLET, Mme Ginette MOREAU, M. Vincent PAUL PETIT, M. Jean-Marc PERES, M. Philippe PERRIER, Mme Françoise PHILIPPE PETER, Mme Marie-Claude PIGNOUX, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Michèle SAUSSEY MAJEWSKI, Mme Elke SEIFERT, Mme Marie Line THOMAS, Mme Brigitte TIXIER, Mme Christelle TROUVE, M. Romain VALEMBOIS, M. Gilles VAN LUL, Mme Marie-Thérèse VANNESTE, Mme Patricia VARANGES, M. Franck VERNIN, M. Bernard WATREMEZ, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à M. Franck VERNIN, M. Alain AUBERGER a donné pouvoir à M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Régis DAGRON a donné pouvoir à M. Michel LE MAOULT, M. Michel DECRAENE a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse VANNESTE, M. Patrick DUDOUIT a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL, M. Thibaut GONTIER a donné pouvoir à M. Denis JULLEMIER, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à Mme Colette MELOT, M. René LEGENDRE a donné pouvoir à M. Michel DREANO, M. Jean-Claude MIGNON a donné pouvoir à M. Gilles VAN LUL, Mme Françoise PERREAU a donné pouvoir à M. Patrick ALDAITZ, M. Jean-Pierre PIERRAIN a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LEGRAND, M. Gérard PILLET a donné pouvoir à M. Gérard MILLET, M. Alain TAFFOUREAU a donné pouvoir à Mme Ginette MOREAU, M. Pierre THERON a donné pouvoir à M. Richard BRUN

ABSENTS EXCUSES : Mme Mansouria CHAOUCH, Mme Joëlle MARYNIAK, Mme Céline OBLAZA, Mme Francine VICTOR, M. Alain VILLENEUVE

◇◇◇◇

Le Conseil Communautaire a :

- 1 . désigné Monsieur Anselme MALMASSARI en qualité de Secrétaire de séance
- 2 . approuvé le compte rendu analytique de la séance du lundi 7 février 2011
- 3 . pris acte du compte rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée
- 4 . pris acte du compte rendu des décisions du Bureau Communautaire du 10 mars 2011

Melun
Rubelles
Voisenon
Boissettes
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
St-Germain-Laxis
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Boissise-la-Bertrand
Montereau-sur-le-Jard

5. déclaré Monsieur Laurent HUARD délégué de la Ville de La Rochette solennellement installé en qualité de membre du conseil de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
6. pris acte qu'il a été procédé au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2011
7. approuvé, la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la commune de La Rochette ainsi que l'adoption de la convention constitutive de ce groupement désignant la CAMVS comme coordonnateur, autorisé son Président à signer la convention correspondante, désigné Monsieur Jean GONET, membre titulaire et Monsieur Regis DAGRON, membre suppléant, et autorisé le Président à signer le marché à venir et les actes nécessaires à son exécution avec le candidat retenu
8. décidé de maintenir pour l'année 2011 le montant de la redevance assainissement, part communautaire (dite surtaxe assainissement) à : 0,5885 € pour les 10 communes incluses dans le système d'assainissement de l'agglomération centrale, à savoir Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Dammarie-Les-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, Livry-sur-Seine, La Rochette, Rubelles, Vaux-Le-Pénil et Voisenon, à 0,5580 € pour la commune de Boissise-Le-Roi, à 0,3623 € pour la commune de Montereau-sur-Le-Jard, à 0,4769 € pour la commune de Saint-Germain-Laxis, à 0,7580 € pour la commune de Seine-Port
9. décidé d'approuver la convention partenariale pour le Citalien entre le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), le Département de Seine et Marne, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart (SAN), Veolia Transport et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et autorisé le Président à signer la convention correspondante
10. décidé d'approuver la convention partenariale pour le réseau de transport du canton de Perthes entre le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), le Département de Seine et Marne, la Communauté de Communes Seine Ecole et la Communauté de Communes du Pays de Bière, Veolia Transport et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et décidé d'autoriser le Président à signer la convention correspondante
11. décidé d'approuver le projet d'avenant n° 1 à la convention partenariale tripartite signée le 29 décembre 2009 entre le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), Veolia Transport et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ayant pour objet la prise en compte des évolutions nécessaires au bon fonctionnement du réseau TRAM, et autorisé le Président à signer l'avenant correspondant
12. A la majorité, 1 voix contre (Vaux-le-Pénil) et 1 abstention (Boissise-la-Bertrand) décidé de créer 3 postes d'animateurs à temps complet pour assurer la mise en oeuvre des animations sportives, ainsi que l'encadrement des adjoints d'animation dans le cadre de la manifestation Sport Passion
13. décidé de créer un poste d'attaché principal à temps complet au sein du service développement économique

Ont également été évoqués :

- L'invitation du Président à la réunion sur la réforme territoriale le 28 mars prochain, Amphithéâtre de la Reine Blanche à Melun.
- A la demande de Monsieur HERRERO, l'avancée du projet de futur Hôpital de Référence à Melun.

La séance a été levée à 21 heures 55.

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Bernard GASNOS